

DÉCISION n° 2018-81 du -3 AVR. 2018  
portant désignation d'un expert externe ponctuel  
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Le Directeur scientifique et de la stratégie européenne ;**

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : sont désignés experts externes ponctuels auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2018

- M. Fabrice CARRAT
- Mme Florence MENEGAUX

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 03 AVR. 2018

Jean-Claude GHISLAIN  
Directeur  
Direction des Situations d'urgences, des affaires  
Scientifiques et de la Stratégie Européenne  
(DSSE)